

« Je crois à la résurrection de la chair »

Dans le livre de l'apocalypse, nous entendons que Dieu va faire « *un ciel nouveau et une terre nouvelle* ». Ap 21,1. Mais ce ciel nouveau et cette nouvelle terre ne seront pas une nouvelle création, une seconde création. Ils seront la transformation, opérée par Dieu, de sa création une et unique. C'est d'ailleurs ce qu'exprime saint Paul lorsqu'il écrit dans l'épître aux Romains : « *nous le savons en effet, la création gémit en travail d'enfantement. Et non pas elle seule : nous-mêmes nous gémissons nous aussi intérieurement dans l'attente de la rédemption de notre corps.* » Rm 8, 22-23. Nous comprenons que la création et dans cette création le sommet de celle-ci, c'est à dire l'homme ne sont pas encore parvenus à la pleine maturité, à la perfection, à l'accomplissement. Nous sommes en chemin vers la pleine réalisation de ce que nous sommes et la création aussi elle qui est encore marquée par le péché.

Je crois que cette précision peut nous aider déjà à entrer dans une plus juste compréhension de ce que signifie croire en la résurrection de la chair.

1. Que nous disent dans les évangiles les apparitions du ressuscité ?

Si nous regardons les récits d'apparition du Ressuscité, nous percevons plusieurs choses qui nous aident à comprendre aussi ce que nous entendons par résurrection de la chair. Dans l'Évangile de dimanche dernier, Jésus montre à l'apôtre Thomas les marques de sa souffrance. (Le côté ouvert, la marque des clous). En montant ainsi ses blessures, **Jésus nous révèle que les signes de la souffrance terrestre n'ont pas disparu à la résurrection** comme si cela ne relevait plus que du souvenir, que tout cela était révolu.

Dans le récit que nous entendrons tout à l'heure, Jésus se laisse reconnaître dans le signe de la pêche miraculeuse. C'est à la vue en effet de ce que Jésus a fait que saint Jean peut dire à Pierre « *c'est le Seigneur* ». Dans le récit d'apparition à Marie Madeleine, c'est au son de sa voix que Marie Madeleine reconnaît le Ressuscité. « *Marie* » dira-t-il. Enfin pour les disciples D'Emmaüs, c'est aussi à la fraction du pain que les disciples reconnaîtront le Christ. C'est donc à travers des signes, des attitudes, des manières d'être du Christ que les disciples reconnaissent le Ressuscité, ces mêmes gestes, ces mêmes attitudes, ces mêmes signes qu'ils avaient vu tout au long de la vie terrestre de Jésus. **Ce que Jésus avait manifesté dans sa chair, dans son humanité, cela n'est pas non plus qu'un souvenir, cela se réalise encore sous leurs yeux à la résurrection.**

Et en même temps, les apôtres, les femmes ne le reconnaissent pas tout de suite. C'est même Jésus qui prend l'initiative de se laisser reconnaître. C'est bien ce que nous entendrons encore tout à l'heure, dans l'évangile. Mais il est en même temps autre. C'est ainsi que nous pouvons comprendre cette phrase étrange dans l'Évangile de ce jour : « *Personne n'osait lui demander qui es-tu ? Ils savaient que c'étaient le Seigneur* ». A la fois il nous est dit qu'ils s'interrogeaient vraiment sur l'identité de celui qui leur prépare le repas tout en sachant que c'était lui, le Seigneur. C'est le même et en même temps différent, autre. De plus, lors des apparitions alors que les disciples ont verrouillé les portes du Cénacle, Jésus est au milieu d'eux. **Le Seigneur apparaît corporellement mais non plus lié aux lois de notre temps et de notre espace, non plus soumis à son apparence matérielle** : libre de se donner à reconnaître à volonté comme l'écrit le théologien Hans Urs von Balthasar.

2. Qu'est ce que je dis qu'en je dis : je crois à la résurrection de la chair ?

A partir de cela nous pouvons dire que croire à la résurrection de la chair, c'est dire qu'en effet rien de ce que nous avons vécu dans notre corps, dans notre chair ne disparaît après notre mort. Notre humanité terrestre est aussi ressuscitée, ce que nous sommes, tout ce que nous sommes est accueilli pleinement en Dieu. Dieu ne fait pas le tri entre ce qui mériterait de ressusciter et ce qui ne le mériterait pas. Dieu prend en compte tout ce que j'ai vécu, ce que j'ai senti, ce que j'ai souffert,

ce que j'ai aimé. Ma chair est appelée à ressusciter. Ma vie tout entière est accueillie. Tertullien au IIIème siècle l'exprime ainsi : « notre chair est la « sœur du Christ ». *« Cette chair que Dieu assembla de ces mains à l'image de Dieu, qu'il anima de son souffle à la ressemblance de sa puissance de vie, qu'il établit pour habiter dans toute son œuvre, en jouir et lui commander, qu'il revêtit de ses mystères et de ses enseignements, cette chair là ne ressusciteraient pas, après avoir été tant de fois la chose de Dieu ? »* Et en même temps, ce que j'ai été sera transformé, transfiguré, renouvelé. Et je serai enfin pleinement homme, à l'image de l'homme divin, cette humanité parfaite que Christ est venu me révéler et accomplir définitivement en ressuscitant des morts. Ce que sera notre corps de ressuscité il est difficile de l'imaginer. C'est l'image de la semence qui devient un arbre, de la chenille qui devient papillon. Mais nous croyons qu'une fois réunis en Dieu, nous nous reconnâtrons, comme les disciples eux-mêmes ont reconnu le Christ Ressuscité à la fois le même qu'ils avaient connu sur les routes de Palestine et en même temps différent puisque plus lié aux lois de notre temps et de notre espace.

3. Quelles conséquences pour aujourd'hui ?

Je terminerai par citer un passage écrit par Mgr Pontier dans son homélie de Pâques et qui nous montre ce qu'implique aujourd'hui la foi en la résurrection de la chair. « C'est à cette lumière de la résurrection de la chair que les chrétiens sont des chantres de la grandeur de tout homme, des défenseurs de sa dignité. C'est à partir de là que l'Eglise proclame la dignité de l'embryon humain qui mérite les marques de respect dues à une personne humaine. A partir de là que la mise à mort de l'embryon ou son utilisation comme matériau de recherche lui semblent impensables et inacceptables. C'est encore à partir de là qu'on ne peut faire du corps de chair, comme dans le principe de gestation pour autrui, une marchandise négociée, au gré des désirs des uns et des besoins des autres. C'est aussi à partir de là que le respect de l'unité du corps et de l'esprit ne s'accommode ni de pratiques échangistes, ni de la prostitution. C'est toujours à partir de là que la peine de mort est dénoncée comme un acte immoral et que la torture ne saurait être justifiée. C'est enfin à partir de là que l'acte d'Euthanasie est considéré comme un homicide et l'acharnement thérapeutique comme un excès de pouvoir. Toucher au corps c'est toucher à une personne humaine. Respecter l'homme, c'est rendre à son corps, en toutes ces diverses circonstances, les marques de respect dues à une personne. Notre foi en la résurrection de la chair est une lumière qui maintient humaine l'humanité. »

Père Mickaël Le Nezet, le 14 avril 2013.